Année scolaire 2026-2027

Fiche horaire de circuit

Car n° 338 - Circuit : 338EJOA0845

Validité : 26/08/2026 au 21/08/2027 **Sens :** Aller **Niveau :** Primaire

Circule : Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Nom de l'arrêt	Commune	Horaire
BELLE ETOILE	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:02
MORTIER	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:05
BEL AIR	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:06
RIVETIERE	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:08
VIEUX FOUR VILLAGE	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:10
HOMMEAU	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:11
MARECHAL LECLERC	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:13
CHARREAUX	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:14
LA ROCHELLE	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:16
POSTILLON	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:17
STADE	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:18
PIERRES BLANCHES	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:20
CROIX TRUIN	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:22
ETAB: EC ROBERT BADINTER	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:30
ETAB: EC EMILIENNE LEROUX	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:33
ETAB: EC SAINT MARC	SAINT-JEAN-DE-BOISEAU	08:36

Par précaution, les élèves doivent se présenter avant l'horaire de passage du véhicule. En cas de retard du car, un second véhicule effectuera généralement le circuit dans les 30 minutes qui suivent, afin de s'assurer qu'aucun enfant ne reste aux arrêts - La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.